

particulières qui existent au sein du Commonwealth, ainsi que des intérêts fondamentaux de l'agriculture britannique et des autres membres de l'Association européenne de libre-échange.

J'aborde maintenant les questions politiques de grande envergure. J'estime que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne aurait des répercussions politiques d'une grande portée.

Puis, M. Menzies...

M. le président suppléant: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est épuisé.

M. Benidickson: Tous consentiront, j'en suis sûr, à ce que le ministre continue de parler de cette question très importante.

M. le président suppléant: Le comité consent-il à l'unanimité à ce que le ministre continue?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Fleming: Je remercie le comité, monsieur le président. Voici ce qu'a déclaré ensuite M. Menzies au sujet des conséquences politiques qu'entraînerait l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun:

Il faudra absolument que les politiques extérieures collectives protègent les politiques intérieures collectives. Si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun avec d'autres pays de l'Europe occidentale et si cette dernière devient peu à peu une grande puissance ou une agglomération de puissances, nous comptons et espérons que le Royaume-Uni en émergera comme un élément très important. Cependant, en raison de cette hypothèse, il cessera d'être entièrement indépendant en ce qui a trait aux affaires européennes. Voilà pourquoi la décision que la Grande-Bretagne doit prendre, à la suite des négociations projetées, est si lourde de conséquences au point de vue politique.

Un peu plus loin, il ajoutait ce qui suit:

Vu que l'Australie est un des membres aînés du Commonwealth, nous avons cru de notre devoir de signaler que cette décision ne renforcerait aucunement le Commonwealth comme entité politique. Dans le passé, la Grande-Bretagne, en sa qualité d'âme du Commonwealth, ne parlait qu'en son propre nom aux conférences du Commonwealth. Lorsqu'elle fera partie de la nouvelle Europe avec ses politiques, ses organismes et ses règlements communs à tous les membres, elle ne pourra plus parler avec détachement. Il est impossible d'approuver et de désavouer en même temps le traité de Rome. En outre, devenant de plus en plus intéressée, voire engagée dans les affaires de l'Europe, la Grande-Bretagne ne saurait maintenir intacte sa position actuelle à l'égard de l'Afrique et de l'Asie.

Et plus loin:

Mais ce serait une erreur que de prétendre qu'il n'y a pas eu changement, quand en réalité il y a eu un très grand changement. Nous n'avons pas fondé notre opinion sur une conception étroite de l'importance de la souveraineté absolue. Tous les groupements internationaux, depuis les Nations Unies jusqu'à l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord et l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est, supposent l'exercice de la souveraineté, afin de restreindre, par un choix libre, la liberté de chaque membre d'agir individuellement. Mais ni les Nations Unies, ni l'OTAN, ni l'OTASE ne sont des super-États. Les parties à l'entente peuvent

[L'hon. M. Fleming.]

quitter quand il leur plaît, par l'exercice de cette même souveraineté par laquelle elles sont entrées. Comme je l'ai dit, le traité de Rome est différent. Pour entrer ou sortir, il faut le consentement unanime. Il n'y a plus complète indépendance d'action.

Nous ne posons pas de règle. Nous n'essayons pas de renverser le courant des affaires internationales. Nous ne disons pas qu'il est possible de prouver que l'opinion de la Grande-Bretagne, au sujet des effets que peut avoir sur le Commonwealth sa décision de se joindre à l'Europe, est fausse. Dans la conjoncture actuelle, avec cette dose quotidienne de menaces et d'intimidation qu'on nous sert, il se peut que le Commonwealth doive encore une fois changer, pour le bien commun. Car nous croyons qu'en fait, c'est d'un changement qu'il s'agit. C'est pourquoi nous nous sentons tenus d'exprimer nos convictions avec fermeté, mais non sans bonne volonté.

Cette déclaration de M. Menzies concernant l'attitude de l'Australie mérite le plus grand respect, je pense, et on me permettra de signaler que ses dernières paroles, où il résume l'attitude du gouvernement, correspondent exactement à l'attitude adoptée par la délégation canadienne à la conférence d'Accra. Nous admettons que si la Grande-Bretagne se joint à la Communauté aux conditions prévues dans le traité de Rome ou à des conditions semblables, cela implique à n'en pas douter une modification politique, ainsi que l'a déclaré M. Menzies. C'est pourquoi, monsieur le président, pour employer ses paroles, nous nous sommes sentis tenus d'exprimer nos convictions avec fermeté, mais non sans bonne volonté. Cette conférence a été marquée par d'éloquents expressions de bonne volonté, monsieur le président, et que personne ne vienne dire le contraire. Tout ce qui s'est dit s'inspirait de profonds sentiments de bonne volonté et de compréhension mutuelle.

Donc, monsieur le président, disons pour commencer que si le Royaume-Uni se joint au Marché commun selon les dispositions du traité de Rome ou d'autres dispositions semblables, il en découlera des répercussions et de profondes modifications politiques au sein du Commonwealth. Il ne saurait en être autrement. Tous les pays membres de cette conférence se sont dits d'avis que le Commonwealth a besoin de la direction britannique. Il en a besoin pour jouer parfaitement le rôle bienfaisant et unique qu'il remplit dans le monde en tant que société multiraciale ou famille de nations égales. C'est la raison pour laquelle les pays du Commonwealth ont exprimé leurs appréhensions au sujet des répercussions de l'entrée de l'Angleterre dans la communauté des Six à cause de son adhésion au Traité de Rome ou à des conditions similaires.

M. Regier: Est-ce une menace pour le Commonwealth britannique?